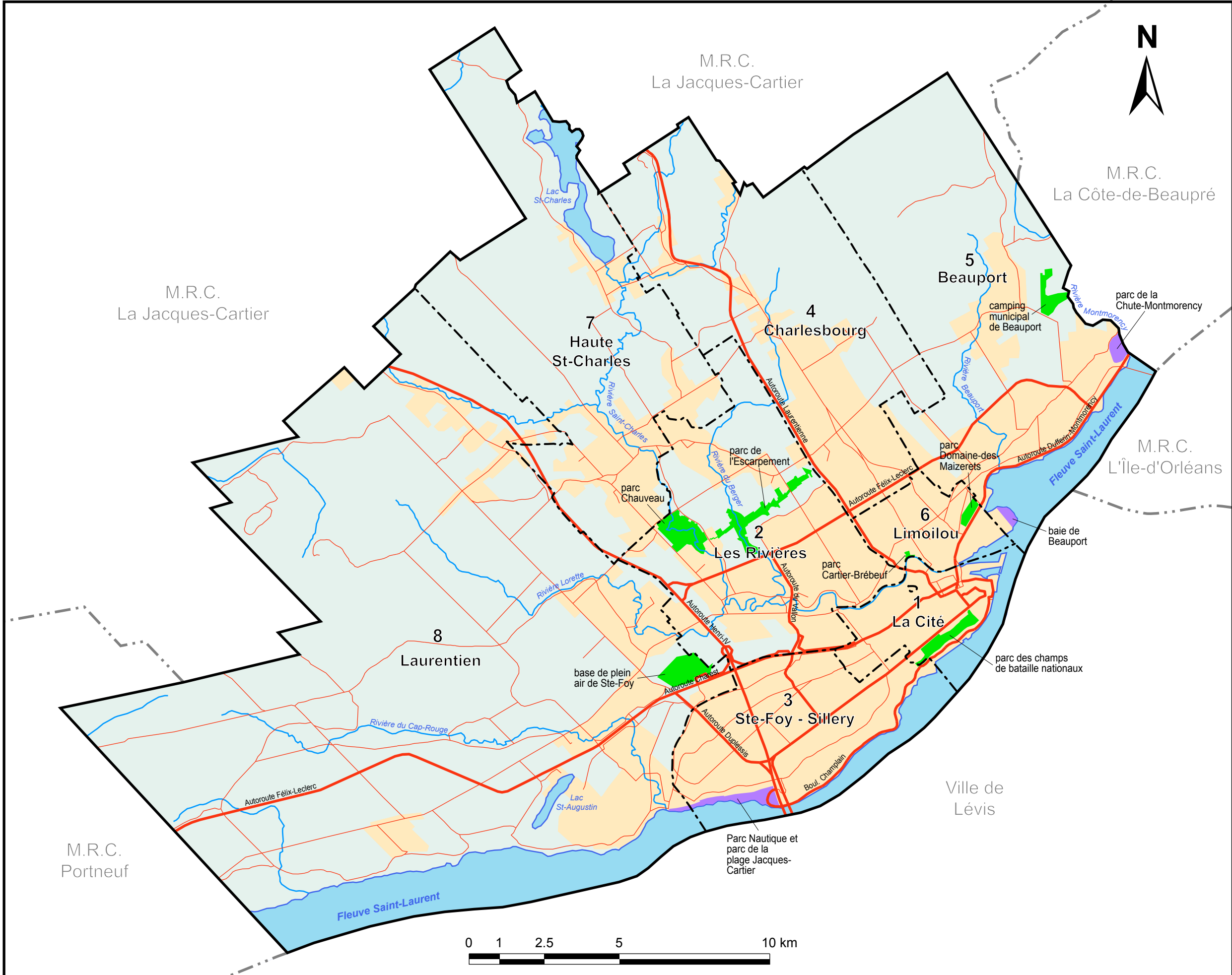


**Plan directeur des équipements
récréatifs et culturels**

CARTE 2

Les grands espaces verts et bleus

- Grand parc urbain
- Espace récréatif à vocation aquatique
- Limite de la ville de Québec
- Limite d'arrondissement
- Limite de M.R.C.
- Axe routier principal
- Axe routier secondaire
- Cours d'eau
- Étendue d'eau



Juillet 2004
Vérfié par: J-F.R. - P.G.
Dossier #: 1469 - F53011
Fichier: vqer_c2.ai

Pluram - Sodem
membres du groupe
Daniel Arbour et Ass.